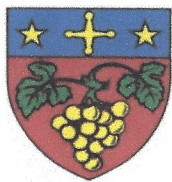


<p>PLR Les Libéraux-Radicaux</p> <hr/> <p>Vétroz - Magnot</p>	<p><i>Conseil Général de Vétroz</i></p>	
<p>Amendement au budget 2019</p>		<p>Législature 2017-2020</p>

Monsieur le Président du Conseil général,

Conformément à l'article 5 du règlement communal d'organisation (RCO) du 15 juin 2015, nous avons l'avantage de vous adresser le présent amendement pour le budget 2019.

Compte	Rubrique	Montant budgétisé 2019	Montant amendé 2019	Différence
770.314.41	Démontage couvert Botza	40'000.-	0.-	-40'000.-

Le couvert du Botza est un espace de rassemblement extérieur et couvert situé dans le magnifique cadre du bois qui longe la Lizerne et à proximité du parcours Vita.

C'est un endroit idéal pour organiser des événements publics ou privés, comme des repas de famille, des journées entre amis ou des sorties d'entreprises en période estivale.

L'emplacement du couvert offre l'opportunité aux personnes présentes de mêler les joies d'une rencontre avec celles d'une petite promenade le long du parcours Vita. Il permet aussi aux plus jeunes de jouer dans un espace naturel et propice aux découvertes de l'environnement.

Le couvert du Botza complète ainsi parfaitement l'offre actuelle d'objets mis en location par la Municipalité en plus de la salle paroissiale, de la cantine de l'ancien stand de tir, de la nouvelle salle du stand de tir ou encore de la place du Four. Malheureusement, ce lieu n'est plus ni entretenu, ni mis en avant par la Municipalité.

Aujourd'hui, dans son budget 2019, la Municipalité propose de démonter ce couvert ce que déplore le groupe libéral-radical. Ceci revient à priver les citoyens de Vétroz d'un des derniers endroits de rencontre dans un environnement naturel.

Ainsi, il propose de porter au budget 2019 le montant de 0.- au poste 770.314.41 « Démontage couvert Botza ».

Nous vous remercions d'avance de la diligence avec laquelle vous traiterez le présent amendement et nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président du Conseil général, nos salutations les meilleures.

Ainsi fait à Vétroz, le 1er décembre 2018.


 Au nom du groupe Libéral-Radical
 Yann Gauteron, Conseiller général